

# Le socle commun et l'enseignement de la Technologie au collège.

## Les programmes

Le **programme rénové** de la classe de **6ème** et les **nouveaux programmes du cycle central et de la 3ème, très prochainement publiés**, prendront appui sur l'ensemble des données et du socle commun. Dès la rentrée 2007/2008, un travail d'appropriation sera conduit par les professeurs pour favoriser la mise en oeuvre rapide de ce socle commun. Il constituera la base de travail des enseignants du collège pour élaborer à partir de thématiques générales, la structuration des apprentissages des élèves sur l'ensemble du cycle de formation du collège.

## Les principales recommandations

Elles seront reprises dans la lettre de rentrée 2007 adressée à chaque professeur. Elles concernent les points suivants :

**L'élaboration en équipe des progressions** pour chaque niveau du collège en ayant pour objectifs l'acquisition des connaissances et compétences du socle et leur évaluation.

**La mise en oeuvre de la démarche d'investigation** liée à la construction raisonnée des connaissances du **pilier 3 du socle**. Il convient de favoriser les activités réalisées par les élèves. L'implication dans la communication orale qu'elles entraînent et l'élaboration de la trace écrite participent à la maîtrise de la langue française (**pilier 1 du socle**). La démarche d'investigation qui rend l'élève davantage acteur de ses apprentissages contribue aussi à développer son autonomie et son esprit d'initiative (**pilier 7 du socle**).

**L'évaluation des acquis des élèves**. Elle porte de manière équilibrée sur les connaissances, capacités (notamment expérimentales) et attitudes. Les compétences transversales, plus particulièrement la maîtrise écrite et orale de la langue française, doivent être prises en compte.

**L'accompagnement du travail personnel des élèves** en phase d'apprentissage, en étude ou à la maison. Il s'inscrit dans une poursuite de l'acquisition des compétences **du pilier 7 du socle : autonomie et initiative**.

**La maîtrise des Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication**. Leur intégration dans une progression pluriannuelle permet l'acquisition progressive du **pilier 4 du socle** et la participation à l'évaluation des compétences du B2i.

**La mise en place des thèmes de convergences**. Ils permettent une véritable cohérence interdisciplinaire et sont l'occasion de développer les compétences sociales et civiques : **pilier 6 du socle** et la démarche de projet : **pilier 7**.

## La formation

Elle prendra la forme, pour chaque enseignant de collège, dans le cadre de l'animation en bassin de mettre en perspective le socle commun des connaissances et compétences et le programme de la discipline.

Pour les IA-IPR de Technologie de l'académie  
Bernard Royannais